



Agence Parcs Canada
111 rue Water Est
Cornwall ON K6H 6S3

AMENDMENT

MODIFICATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Contract remain the same

Ce document est par la présente revise; sauf indication contraire, les modalités du contrat demeurent les mêmes.

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
111 rue Water Est
Cornwall ON K6H 6S3

Title-Sujet Remplacement de réservoirs à carburant et de pompes - Cheticamp		Date 8 avril 2015
Solicitation No. - No. de l'invitation 10142042		Amendment No. - No modif. 001
GETS Reference No. - No de reference de SEAG N/A		
Solicitation Closes L'invitation prend fin – at – à 14 h on – le 24 avril 2015		Time Zone Fuseau horaire - Heure avancée de l'Est (HAE)
F.O.B. - F.A.B.		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Céline Morin (celine.morin@pc.gc.ca)		
Telephone No. - No de téléphone 613-938-5940		Fax No. - No de FAX:
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: Cheticamp Compound Cape Breton Highlands National Park 16649 Cabot Trail Cheticamp NS B0E 1H0		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. - N° de téléphone : Facsimile No. - N° de télécopieur :		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
_____		_____
Name/Nom		Title/Titre
_____		_____
Signature		Date

LA PRÉSENTE MODIFICATION A POUR BUT CE QUI SUIT :

- 1. Ajouter la section IP07 dans l'invitation à soumissionner, comme suit :**

IP07 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- annuler l'appel d'offres; ou
- obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- négoier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
DEMEURENT LES MÊMES.**